

Limite de candidature	08-11-2026
Référence	735
Direction	MAISON LOIRE AUTONOMIE (MLA)
Ville	Département de la Loire
Catégorie	A
Cadre d'emploi	Médecins territoriaux
Grade	Médecin de 2ème classe
Voie de recrutement	Emploi permanent (Titulaires ou lauréats de concours ou contractuels)



Contexte et définition du poste

Le Département de la Loire recrute un **Médecin Autonomie (F/H)**.

Finalités/contexte :

Au sein de la Direction de l'Autonomie, sous la responsabilité de la Directrice adjointe de la MLA, contribuer à l'application de la politique sociale du Département et apporter une compétence médicale en matière d'évaluation de la perte d'autonomie.

Dans le cadre des prestations servies aux personnes âgées et aux personnes handicapées, le médecin apporte son expertise médicale à l'équipe médico-sociale et aux partenaires du Département.

Il est porteur de la politique gérontologique du Département :

- de façon ponctuelle, par ses liens avec les médecins coordonnateurs des E.H.P.A.D.,
- et par l'accompagnement d'actions collectives ou individuelles de prévention.

Il concourt à la politique départementale de santé publique et de prévention notamment auprès de publics adultes vulnérables.

Activités principales :

En votre qualité de Médecin Autonomie, il vous sera confié les missions suivantes :

PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE DES PRESTATIONS SOCIALES AUTONOMIE

- Être le référent médical de la Maison Loire Autonomie :

o Assurer les expertises médicales pour les demandeurs de l'APA à domicile, la révision des demandes et les recours, les droits à la carte mobilité inclusion (CMI) ;

o Conseiller l'équipe médico-sociale pour l'élaboration des plans d'aide APA ;

o Garantir l'adéquation de l'APA aux besoins des bénéficiaires en analysant les résultats et effets des prestations en termes de maintien de l'autonomie et en préconisant des mesures et indications adaptées sur le plan médical ;

o Assurer un rôle d'expertise technique, en cas de différend, l'analyse et la validation des grilles d'évaluation AGGIR remplies par le médecin traitant et le travailleur social ;

o Être l'interlocuteur privilégié des médecins traitant et du médecin coordonnateur Handicap de la MDPH ;

o Superviser en lien avec les responsables de services et les adjoints des territoires, les évaluations médico-sociales assurées par l'équipe médico-sociale du Département.

- De façon ponctuelle (et en lien avec le cadre de santé de la DAF), assurer une mission d'expertise auprès des établissements d'accueil pour personnes âgées et des partenaires médico-sociaux :

o Effectuer ponctuellement des validations de GIR en établissement dans le cadre de l'APA établissement ;

o Apporter un regard médical sur certaines situations individuelles ponctuelles ;

o Participer à la commission régionale de coordination médicale de l'ARS.

- Evaluer les demandes de dérogations d'âge de moins 60 ans en établissement PA.

CONTRIBUER AU DISPOSITIF D'ACCUEIL FAMILIAL AUTONOMIE :

- Participer aux visites d'évaluation dans le cadre d'une demande d'agrément ;
- Emettre un avis sur les demandes et/ou renouvellements d'agrément ;
- Participer à la formation des accueillants familiaux ;
- Assurer une expertise médicale en appui des équipes sociales des territoires dans le cadre du suivi des personnes accueillies ;
- Déterminer le GIR et le montant des sujétions particulières des personnes accueillies.

PRÉVENTION ET PROTECTION DES PERSONNES ADULTES VULNÉRABLES

- Offrir un appui médical dans les situations de signalement, de suspicion de mauvais traitement et/ou à la suite d'informations préoccupantes.

CONTRIBUER À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE GERONTOLOGIQUE DU DEPARTEMENT

- Participer à la mise en œuvre du schéma départemental en faveur de l'autonomie ;
- Conduire dans le cadre du fonctionnement de la Maison Loire Autonomie toute action d'information ou de formation à destination des partenaires et/ou des acteurs du champ médico-social ou sanitaire ;
- Exercer une fonction de veille sur la pertinence de l'offre d'accueil médico-social ;
- Participer à l'adaptation de l'offre médico-sociale aux évolutions des besoins et au renforcement de son articulation avec le secteur sanitaire.

Spécificités du poste :

Vous travaillerez en étroite collaboration avec le cadre de santé autonomie, afin d'assurer la continuité de service et une permanence de la réponse médicale et paramédicale sur les 4 territoires de la MLA.

Dimension départementale du poste, qui nécessite des déplacements auprès des 4 MLA territorialisées (Saint-Chamond, Saint-Etienne, Montbrison et Roanne).

Expérience en gériatrie indispensable.

Temps de travail : Temps complet

Lieu de travail : 37 rue Rouget de Lisle 42000 SAINT-ETIENNE ou 17 bis boulevard Waldeck Rousseau 42400 SAINT-CHAMOND ou 31-33 rue Alexandre Raffin 42300 ROANNE ou 31 rue de la République 42600 MONTBRISON

Télétravail : Possibilité de télétravail (fixe ou flottant), dans la limite de 1 jour par semaine pour un temps complet sur 5 jours, et sous réserve des nécessités de service.

Cycles de travail : Choix possible, sous réserve de l'organisation du service, parmi les cycles proposés : 36h (sur 4 jours), 38h (sur 4,5 ou 5 jours ou alternance semaine de 5 jours et semaine de 4 jours) ou 40h (sur 5 jours) - nombre de RTT en fonction du cycle choisi.

Profil recherché

Il est attendu pour ce poste une bonne connaissance de la politique départementale en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées, du code de l'action sociale et des familles et de la grille d'évaluation de la dépendance AGGIR.

Une maîtrise des outils bureautiques est nécessaire, ainsi que la maîtrise de rédaction de procédures internes. Des compétences en matière d'animation de réunions, groupes de travail ou modules de formation seront appréciées. Vous travaillerez en autonomie avec méthode et organisation au sein d'une équipe bienveillante.

Par vos qualités relationnelles, d'écoute, de négociation et de réactivité, vous favoriserez la compréhension pour l'usager des dispositifs et prestations en respectant votre devoir de confidentialité. En ce sens, vous saurez canaliser les éventuels moments de tension liés à l'activité.

Diplôme requis : Diplôme d'État de Docteur en médecine et inscription à l'ordre des médecins.

Pré requis : Permis B. Expérience en gériatrie indispensable.

Informations complémentaires

Plus de 3 000 agents et salariés du Département œuvrent chaque jour au service des habitants de la Loire : ils protègent les personnes vulnérables, aménagent le territoire et participent à la vie locale. Nous rejoindre, c'est choisir un environnement qui vous fait progresser (formation, évolution, mobilité) et facilite vos conditions de travail : flexibilité des horaires, télétravail, titres-restaurant, complémentaire santé, réseau social d'entreprise, sport santé, plan de modernisation « Loire administration 2030 ».

Plus d'informations sur <https://www.loire.fr/emploi>

Date de jury : Jeudi 03/12/2026 - Matin.

Interlocuteur à contacter pour tout renseignement concernant le poste :

Mme Laure HENAULT, Directrice adjointe de la Maison Loire Autonomie - Tél. : 04 77 49 92 21 - Mail : laure.henault@mlla.loire.fr

CANDIDATEZ EN LIGNE EN CLIQUANT SUR LE LIEN DE CANDIDATURE CI-DESSOUS

Pièces à joindre à votre candidature : CV et lettre de motivation